

L'académie de Caen signe une convention avec la Marine Nationale

Mercredi 2 juillet le lycée Charles Tellier de Condé-sur-Noireau a accueilli le capitaine de Vaisseau Pouly, chef du service de recrutement de la Marine Nationale pour l'ensemble du territoire, accompagné de quatre officiers et sous-officiers. En présence de M. Allizard, Maire de Condé sur Noireau, de M. Grossemy, délégué académique à l'enseignement technique représentant le Recteur, le proviseur Thierry Saint-James et le commandant Pouly ont signé une convention, fruit de plusieurs mois de travail des équipes de la section Baccalauréat Professionnel Systèmes électroniques numériques spécialité Electronique Industrielle Embarquée.



« On connaissait déjà les liens qui unissent la ville de Condé-sur-Noireau et la Marine Nationale, on connaissait la réputation mondiale des bateaux fabriqués ici. La création d'une formation Marine à Condé s'inscrit dans la logique » a déclaré Pascal Allizard. En effet, dès la rentrée 2014, des élèves du Baccalauréat Professionnel SEN seront suivis conjointement par les équipes du lycée et celles du CIRFA Marine de Caen. L'objectif est de permettre à l'élève, tout en suivant les programmes du Bac pro au sein du lycée, de bénéficier des structures de la Marine dans le cadre des périodes de formation en entreprise et de cours théoriques spécifiques au domaine Maritime. A l'issue des trois années de formation et après l'obtention du Bac, les élèves se verront proposer un contrat par la Marine Nationale. Le choix du lycée métiers du génie électrique CharlesTellier pour la signature de cette 51^{ème} convention entre la Marine Nationale et un lycée s'est reposé sur la réputation du lycée Tellier, sur l'expertise de ses équipes mais également sur la qualité du cadre de vie et de l'encadrement qui correspondent aux exigences de la Marine Nationale.